

ASSEMBLÉE DE PROVINCE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

N° 68-2018/APS

AMPLIATIONS

Commissaire délégué	1
Gouvernement	1
Trésorier	1
DEFE	1
JONC	1
Archive NC	1
IGPS	1

DÉLIBÉRATION

approuvant la participation de la province Sud au groupement d'intérêt public « Groupement pour l'insertion et l'évolution professionnelles – Nouvelle-Calédonie (GIEP-NC) »

L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu l'avis de la commission de l'emploi et de la formation professionnelle réunie le 3 décembre 2018 ;

Vu le rapport n° 34181-2018/1-ACTS/DEFE du 22 novembre 2018,

A ADOPTÉ EN SA SÉANCE PUBLIQUE DU 7 DÉCEMBRE 2018, LES DISPOSITIONS DONT LA TENEUR SUIT :

ARTICLE 1 : La province Sud adhère au groupement d'intérêt public « Groupement pour l'insertion et l'évolution professionnelles – Nouvelle-Calédonie (GIEP-NC) » dont les statuts sont joints à la présente délibération.

ARTICLE 2 : Le président de l'assemblée de la province Sud est habilité à signer au nom de cette collectivité la convention constitutive du groupement d'intérêt public GIEP-NC.

ARTICLE 3 : La présente délibération sera transmise à Monsieur le commissaire délégué de la République et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.